

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

La rédaction, {DEUXIÈME ÉTAGE} 32, rue de la Fabrique.

THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire

Administration: 30, rue de la Fabrique

Le sinistre de Paris

Nouveaux détails

SPECTACLE EPOUVANTABLE

APRES L'INCENDIE

LES CHANSONS DE CHARITE

UN INCENDIE HISTORIQUE

Il est cinq heures à peine, quand j'arrive rue Jean-Goujon, au milieu d'une foule qui court, des équipages, qui se heurtent, des voitures d'ambulance qui trompent, des soldats, des pompiers qui se pressent.

La rue était le Bazar de Charité, quelques poutres fumantes achevées de s'élever.

—Tenez, monsieur, me dit l'agent qui m'a laissé passer sur le vu de ma carte de journaliste, là à droite, ce tas noirci qui grille encore, ce sont des cadavres!

Je n'ai assisté à l'incendie du théâtre de Nive, à celui de l'Opéra-Comique, je n'ai jamais vu un spectacle aussi affreux.

Je m'approche: c'est un amas de chairs calcinées. Pas un morceau de vêtement ne couvre ces débris humains, je vois des doigts, au milieu de ces débris de linges fondus.

—Tête nue, les cheveux en désordre, un homme pleure. C'est M. le baron de Mackau, l'organisateur du Bazar de Charité.

D'une voix entrecoupée de sanglots, il me fait l'affreux récit du drame.

LE RECIT DE M. DE MACKAU

C'était le moment où il y avait le plus de monde... plus de mille personnes, la vente marchait... Après du buffet, un cinématographe, où se pressaient de nombreuses femmes, une sorte d'explosion... je vois une flamme à puis j'entends des cris, une poussée se produit, et tout à coup le feu de son front, les décorations flambent, je m'élançais vers la porte pour essayer de protéger la sortie. Je suis emporté par un torrent... Maintenant je cherche ma belle-sœur, Mme de Vatinnesil est-elle là au milieu des cadavres? Je ne sais...

de faire tourner la voiture, et elle bouillait presque la porte du Bazar! Il a fallu enlever la voiture à bras d'hommes.

«Ce qu'il y avait de plus horrible peut-être dans le spectacle que nous avons eu sous les yeux, ce sont les dernières femmes qui sont sorties. Même celles qui n'étaient pas blessées, étaient littéralement folles. J'en ai vu une, une toute jeune, chevelée, la robe arrachée; elle a été prise d'une rage subite, elle s'est jetée sur un gardien de la paix et l'a mordu au visage.»

LE RECIT DU GARDIEN DE LA PAIX MICHAUD

Un gardien de la paix du seizième arrondissement, qui porte le numéro 404, sort d'un hôtel la main gantée enveloppée de ouate, où il vient d'être pansé.

—Étiez-vous de service au Bazar, lui demandais-je.

—Oui monsieur, me répondit-il, j'étais avec un collègue, et je ne sais pas ce qu'il est devenu, et deux gardes républicains que je crois bien avoir vu disparaître dans les flammes.

«C'était épouvantable, monsieur! Jamais je n'ai vu quelque chose de semblable! Les cris des femmes je les ai encore dans l'oreille! Il y en a une qui se sent évanouir, à ma tunique, voyez, elle est toute décolorée.»

Avec deux ou trois messieurs, nous avons essayé de maintenir la porte libre, la seule par laquelle on pouvait sortir, puisque l'autre était obstruée par les flammes. Impossible. J'avais la main très brûlée, mais je ne sentais plus la douleur. Nous avons essayé d'arracher des femmes hors de l'amas qui s'était formé. Nous n'avons arraché que des morceaux de cadavres.

«Ce brave gardien qui s'appelle Michaud, malgré sa blessure, a repris son service: dans la soirée, il était au Palais de l'Industrie.»

ARPEL LE SINISTRE

J'ai vu hier l'horreur en face. L'incendie du Bazar de la Charité avait duré quelques minutes à peine, et j'avais été une rue effroyable des acheteurs et des visiteurs dans la rue.

Mais tout à coup, un craquement terrible s'était fait entendre et la bâtisse de planches s'était effondrée, j'étais, combien de victimes?

La catastrophe avait été soudaine comme un coup de grison. L'analogie peut se poursuivre.

Je suis arrivé alors qu'il ne restait plus du Bazar qu'une vingtaine de planches noires se dressant obstinément à l'alignement de la rue Jean-Goujon.

Un vaste champ se présente devant les yeux, encastré dans des maisons et, dans ce champ, rien au premier abord et, du premier regard, que des poutres carbonisées et qui s'entrelient.

Mais soudain l'œil se fixe sur d'abominables débris.

À droite, voici en tas un amoncellement de crânes, ouverts comme des noisettes et qui ont éclaté sous l'action du feu.

Des cervelles baveuses, des moelles épineuses, j'allais des colonnes vertébrales s'enroulent autour des débris, des côtes dépolies de leur chair et des moignons calcinés se dressent vers le ciel.

Nous avançons.

Près de la porte d'entrée, nouvel amoncellement de cadavres. Mais ici, plus de formes humaines, rien qu'un amoncellement d'entrailles à demi carbonisées et qui saignent encore.

Qui sait combien de personnes se sont entassées là pour fuir vers la porte d'entrée qui se trouvait à quelques pas?

La salie, était à portée de leur main. La grande entrée s'ouvrait, lumineuse, sur le soleil de la rue.

Mais impossible d'y arriver. Le feu, plus rapide que la foudre, faisait son œuvre épouvantable.

La bâtisse s'effondrait, ensevelissant des victimes et des victimes encore.

Et maintenant, plus rien qu'un amoncellement de débris sans nom qu'on devine être de la chair humaine.

Nous poursuivons notre lamentable route et, soudain, nous nous trouvons en présence d'une véritable montagne de cadavres.

Mettez des noms sur ces cadavres? Impossible. Distinguer ces débris? On ne le pourrait.

Des ventres se sont ouverts comme des baies, des corps se sont recroquevillés, des membres se sont tordus. On ne voit plus que des cadavres calcinés, réduits à rien.

Des corps ne mesurent pas plus de cinquante centimètres.

Une horrible odeur sevit sur tout cet éboulement.

Dans un coin, sous une bâche, on a vu trois cadavres.

Le déblaiement commence.

Une compagnie du 28e de ligne, casernée à la Pépinière, arrive.

Les soldats sont munis de larges pelles. Ils sont en tenue de corvée.

Quelle horrible besogne les pauvres fantassins vont accomplir!

Sous la direction de leurs officiers et de leurs sous-officiers, ils marchent. Ils s'attaquent aux morceaux de cadavres.

Les voitures d'ambulance mandées en hâte sont accourues.

Aux pompiers, aux gardiens de la paix, aux soldats sont distribués de grands draps blancs.

On procède par ordre.

L'opération commence par les cadavres placés à gauche.

Les draps blancs sont posés à terre.

Voilà un corps. Deux, trois, quatre hommes tentent de le soulever; mais la tête ou les bras, ou le tronc se détachent. Seuls des débris peuvent être enveloppés: débris informes, têtes grosses comme le poing, bras à demi calcinés, entrailles saignant encore.

On les entoure dans les lin-céuls, on les "charge" dans les voitures, et lorsque la voiture est pleine, on route pour le Palais de l'Industrie.

Des agents de la Sûreté veillent à ce qu'aucun objet trouvé dans les débris ne soit dérobé.

Les corps entiers ou à peu près entiers sont enveloppés. L'estent des "choses" inhumaines, sanguinolentes, insupportables.

C'est là la pelle qu'on les enlève. On les jette en un coin avec des morceaux de bois et on les noie sous des flots d'eau mélangée d'acide phénique.

Des reporters, des spectateurs se trouvent mal. Des ministres, M. Hanotaux, M. Barthou, M. Méline, le préfet de police et M. Schrameck, M. Cochet, chef de la Sûreté, et M. Hamard, sous-chef de M. Allain, procureur de la République; M. Lesnard, substitut; M. Bertulus, juge d'instruction, errent dans les débris et questionnent au hasard des gens qui assistent à l'opération.

Sept heures. Une partie du terrain sur lequel s'élevait, à quatre heures, le Bazar de Charité, est complètement déblayé.

Le sinistre besogne continue.

Les soldats du 28e de ligne arrivent en tenue de garde.

Une nouvelle compagnie du 28e arrive en tenue de garde.

La nuit commence à tomber.

Tout de suite le spectacle prend un aspect fantastique. On se figure, par instant, vivre en un effroyable cauchemar.

M. Lépine donne des ordres. Il dirige les opérations.

Les mains revêtues de gants noirs, soldats, pompiers, gardiens de la paix s'occupent avec activité. Leurs doigts s'enfoncent dans les débris humains. La plupart de ces hommes sont d'anciens braves.

A huit heures, la nuit a complètement envahi le champ où se dressait quelques heures auparavant le Bazar de Charité.

Maintenant, dans un coin, il ne reste plus que trois cadavres ensevelis sous une bâche.

Un corps apparaît complètement nu. Après de ce corps est un portefeuille, un porte-monnaie, un petit agenda, des étuis.

On ouvre ce portefeuille. Il ne renferme que des adresses.

On ouvre le porte-monnaie. On trouve des cartes, et sur ces cartes ce nom: Baronne de Saint-Dider.

Un mouchoir sent l'encens, et établit la comparaison d'un cadavre. Le mouchoir trouvé à côté de la morte, porte ces initiales: L. S. D.

C'est la baronne de Saint-Dider dont le cadavre est étendu là!

La malheureuse dame a été brûlée vive. Le feu a pris à ses vêtements dans l'enceinte du Bazar. Elle s'est enfuie au dehors espérant peut-être se sauver encore. Mais le feu l'avait envahie, avait pris à ses cheveux, à son chapeau, à ses vêtements. Le cadavre avait été réduit à rien, calciné.

Elle était grosse comme le poing.

Aux côtés de la baronne de Saint-Dider deux autres corps absolument méconnaissables étaient étendus.

Is sont enlevés, conduits comme les autres au Palais de l'Industrie.

Dans l'immense champ de la rue Jean-Goujon, il ne reste bientôt plus rien: Rien que les quelques poteaux noyés qui se dressent tristement sur la rue.

Maintenant, des agents de la Sûreté, accompagnés de soldats munis de torches: cherchent dans les débris, et sur des planchettes ils viennent d'instant en instant, apporter des objets de toutes sortes; des livres de piété, des agendas, des clés, des savaux, des ombrelles, des pochettes, des carnets de bal, des lous, des pièces d'argent, des fragments de billets de banque, des bourses d'or à demi fondues, de véritables fortunes.

A neuf heures tout le terrain est évacué.

Et bientôt, sur cet espace où à quatre heures riaient, s'amusaient, vivaient des milliers de personnes, à cinq heures se tordent des morceaux de cadavres hideux, contorsionnés par le feu, tordus par la douleur. Il ne reste plus que des soldats et des agents de la Sûreté qui cherchent à la lueur rougeâtre des torches de menus objets qui demain seront—hélas!—des reliques.

Aux dehors, rue François Ier, avenue d'Antin, rue Bayard, avenue Montaigne, et une foule énorme grouille et contamine la terrible catastrophe. Des camions se répandent, et les cautions successives des débris du soir.

Le cauchemar a duré pendant trois longues heures.

On ne peut croire qu'on l'a vécu.

UNE MÈRE ÉPLOREE

Vers six heures, arrivait rue Jean-Goujon une superbe voiture armoriée de laquelle descendait une dame d'une cinquantaine d'années, à l'air aristocratique: "Ma fille? où est ma fille?" s'écria-t-elle d'une voix angoissée.

—Comment se nomme-t-elle, madame? demanda un jeune homme tenant un papier à la main.

—Elle s'appelle...

La pauvre femme ne put en dire davantage, car elle fut prise d'une violente attaque de nerfs. Deux seconds de vie et son domestique descendit du siège, la sortit et la fit entrer dans une maison de la rue.

A LA RECHERCHE DE SA FEMME

Un homme d'une soixantaine d'années, le chapeau sur le coin de l'oreille, comme un homme ivre, clameurait. Poitr nu et sautant sur le bras d'un homme domestique, demandait en tremblant: "Où est ma femme? dites-moi où est ma femme!"—Et il s'adressait à tous, commissaires, soldats, pompiers, journalistes.

Doucement, on voulait le faire partir, cherchant à le consoler, mais lui, hochant la tête, tremblant, répétait toujours d'une voix monotone: "Où est ma femme? Où est ma femme? Où est ma femme?" et ses yeux se voilaient de larmes.

CHEZ MME LA DUCHESSE D'UZÈS

Nous nous sommes rendus hier chez Mme la duchesse d'Uzès, qui se trouvait, on le sait au nombre des victimes du Bazar de la Charité.

Mme d'Uzès n'était pas, fort heureusement, parmi les victimes. Elle ne fut que légèrement blessée à l'oreille.

Un instant, elle avait couru que Mme de Mortemart était morte.

Mme de Mortemart n'était pas non plus atteinte, mais à dix heures, Mme d'Uzestein, sa mère, n'était pas encore rentrée à son hôtel.

Faudra-t-il ajouter ce nom à celui déjà si long des victimes?

A SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE

Dans la foule le bruit courait que M. l'abbé Floret, curé de Saint-Philippe-du-Roule, était au nombre des disparus.

Nous sommes allés dans la soirée au presbytère de Saint-Philippe-du-Roule.

Fort heureusement, la nouvelle était inexacte.

M. l'abbé Floret devait, en effet, se rendre hier, vers quatre heures, au Bazar de Charité; mais à la suite de courses dans Paris, il s'était senti fatigué et était rentré directement au presbytère, sans aller rue Jean-Goujon.

CHEZ LE DUC DE CHARTRES

La duchesse d'Alençon présidait hier la fête de charité!

Elle a disparu, et tout fait croire hélas! qu'elle est au nombre des morts!

À l'hôtel du duc de Chartres, presque limitrophe du bazar incendié, je trouve le duc d'Alençon. Il était avec sa femme dans le bazar, et lui-même porte à la tête une grave blessure.

Le malheureux est fou de douleur. Il ne peut mieux parler.

À dix heures du soir, la duchesse d'Alençon n'avait point reparu.

Il est hélas! à craindre qu'on ne la revienne jamais!

Toute la soirée, le duc d'Alençon est resté au Palais de l'Industrie cherchant parmi les cadavres.

Le président de la République au Palais de l'Industrie et à l'hôpital Beaujon.

À dix heures, M. Félix Faure, accompagné de M. Le Gall, est sorti de l'Élysée pour se rendre au Palais de l'Industrie et à l'hôpital Beaujon.

Dans la cour de l'hôpital se trouvaient réunis les internes qui avaient soigné sur place les victimes de la rue Jean-Goujon. Le président les a félicités de leur dévouement.

M. Félix Faure est ensuite monté dans les salles de l'hôpital pour visiter les blessés.

Comme il arrivait devant le lit où se trouvait Mme Florez, femme du consul d'Espagne, cette dame rendait le dernier soupir.

M. le président a présenté ses sentiments de condoléances à M. Florez qui se trouvait au chevet du lit de sa femme.

(Suite sur la 2ème page)

AVANT LE DEMENAGEMENT

... Liquidation

DU

Fonds de Commerce

Fermeture de notre établissement de la Côte de la Montagne et rue Sous-le-Fort. Toutes les marchandises devront être vendues...

AVANT LE 1er MAI

ENORME REDUCTION DE PRIX

Le public est invité à venir voir. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Jos. Hamel & Cie

62, COTE DE LA MONTAGNE

ET 50, RUE SOUS-LE-FORT, B. V.

18 mars 1897.

MAISON A VENDRE

Cette magnifique propriété située rue St-Louis, en la ville de Montreuil, occupe pendant plusieurs années et jusqu'à l'été 1896, par les Dames de la Salle et Villain. Cette propriété comprend un terrain de 45 pieds sur 30, avec aile en arrière, écuries, hangars et jardins.

Pour les conditions, s'adresser aux exécuteurs testamentaires:

M. H. TETU, à Québec,

et L. H. BLAIS, à Montreuil.

4 mai—1897.

Maison à Vendre ou à Louer

Cette magnifique maison à 4 étages (étant le No. 9, rue Duval, occupe une plus grande superficie que la maison "Lanette", pour la vente d'ornements d'église. Bon poste de commerce, situation centrale. On pourra louer séparément le magasin et les étages supérieurs, pour logement, bureaux ou atelier. S'adresser au propriétaire, J. D. Brousseau, 60, rue St-Louis, ou à Labrosse et Bélanger, notaire, 15, rue Duval.

2 avril—1897. E.C.

La Caisse d'Economie

NOTRE-DAME DE QUEBEC

Québec, 20 avril 1897.

Il est arrêté le PREMIER JUIE PROCHAIN, la Caisse d'Economie sera, à son bureau, Haute-Ville, un dividende de cinq pour cent sur le montant du capital versé, pour le semestre expirant le 31 Mai prochain.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans l'édifice de la Caisse d'Economie, Haute-Ville, Lundi, le 21 Juin prochain, à 7 h. 30 p. m.

Par ordre, L. C. MARCOUX, Secrétaire-Trésorier.

PARFUMS

Hygiéniques: Composés

— POUR —

LA PREPARATION

Economique et instantané des meilleures

Liqueurs

— DES —

Familles

Anisette, Chartreuse Jaune et Verte, Cuiraga, Kirsh, Noyau

Le Flacon, par 2 litre. PRIX: 25 cts

Chaque flacon est accompagné d'une instruction spéciale absolument facile à exécuter

Nos parfums hygiéniques composés pour liqueurs de toutes sortes renforcent la puissance des produits végétaux les plus salutaires, récoltés dans l'exclusif bruno de leur saveur, choisis avec la plus grande attention et préparés avec la plus scrupuleuse attention. Ils permettent de faire des liqueurs exquis, pouvant rivaliser en finesse avec celles des premières marques, quoique revenant moins cher que l'eau-de-vie ordinaire. — Tout ménage bien ordonné, qui aime à consommer des liqueurs distinguées, tout en n'y mettant pas un haut prix, sera heureux des résultats que nous le mettons à même d'obtenir: sans compter que chacun éprouve une véritable satisfaction à présenter sur sa table un produit qu'il a fabriqué lui-même, dont il a palpé les composants, plutôt qu'une liqueur achetée toute faite et dont la nature est ordinairement inconnue. — Les goûter une fois, c'est les adopter pour toujours.

PRUNEAU & KIROUAC

48, rue de la Fabrique

Succursale: 116, RUE ST-JOSEPH

MUNYON!

Nous avons un assortiment complet de REMÈDES MUNYON que nous offrons aux prix suivants:

Grandeur de 25 cts pour 18 cts

Grandeur de 50 cts pour 36 cts

Grandeur de \$1.00 pour 72 cts

Et encore une réduction sur ces prix pour les achats d'un quart de douzaine et plus.

Pharmacie de la CROIX ROUGE

COIN DES RUES ST-JEAN ET DU PALAIS

10 mars 1897.

LE NOUVEAU THERMOMÈTRE MÉDICAL de LÉON BLOCH

LE PLUS SENSIBLE DE TOUS LES SYSTÈMES CONNUS

Vous mes instruments portent ma signature: *Leon Bloch*

A Paris, 2, rue de l'Entrepôt

ET A L'ÉTRANGER, DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

Compagnie Chinic

QUEBEC

ANCIENNE MAISON METHOT FONDÉE EN 18

MARCHANDS QUINCAILLIERS

EN GROS ET EN DETAIL.

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGE,

DES FABRIQUES,

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

Pour la Ville et la Campagne

Petits Pouvoirs à Vapeur

L'engin et la Bouilloire debout sur un même socle en fonte. Portatif comme un poêle. Indispensable dans une boutique de charbon, forgeron, menuisier, meubliers imprimeur et autres.

Pour \$180.00 vous aurez le tout prêt à marcher

AUSSI...

ENGINS et BOUILLIÈRES pour manufactures et scieries, de toutes dimensions... Machines de toutes sortes pour travailler le bois. Turbines à Peau et appareils et appareils et fournitures pour fromageries et bouilleries. Hottes, Courroies de cuir et de caoutchouc, Poulies, etc.

CHS. A. PAQUET

No. 11, RUE ST-ANTOINE, B.-V., QUEBEC

3 mars—1897

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

EXCURSIONS DE COLONS

A FIN DE PERMETTRE AUX NOUVEAUX COLONS D'ALLER EXAMINER les terres au Lac St-Jean, dans un but de colonisation, des billets de seconde classe, de Québec à Roberval et autres Stations au Lac St-Jean jusqu'à Hébertville, et Retour, seront émis au

PRIX NOMINAL DE \$1.50

chacun, À TOUTES LES PERSONNES DE LA CLASSE AGRICOLE ayant l'intention de se fixer au Lac St-Jean et ce, sur présentation à l'agent des billets à Québec, D'UN CERTIFICAT signé par un membre du clergé, un maire ou un magistrat, à l'effet que le porteur a réellement l'intention de devenir colon.

Ces billets SERONT BONS pour partir par le train laissant Québec

TOUS LES SAMEDIS

A 6 H. 40 P. M.

JUSQU'AU 20 JUIN PROCHAIN

ET BONS POUR RETOURNER

DANS LE COURS DE 30 JOURS

Les NOUVEAUX COLONS de la classe agricole se rendant au Lac St-Jean pour s'y fixer sont transportés GRATUITEMENT ainsi que leurs effets de Québec à Roberval.

ALEX. HARDY, J. G. SCOTT, Agent-Gén. F. et P. Secrétaire-et-Géran

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE

PRÉPARÉ PAR M. CHEVRIER

Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques de ce genre.

Cette préparation est spécialement recommandée pour les personnes souffrant de la toue, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la tuberculose, de la scrophule, du rachitisme, de l'anémie, de la chlorose, de la BILIAIRE et toutes les MALADIES DE POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE: CHEVRIER

Un PRÊTRE

de Bona THOUVELESCHE, curé de la paroisse de St-Jacques, à Québec, a été nommé à la cure de St-Jacques, à Québec, le 15 mai 1897.

Il est titulaire de la cure de St-Jacques, à Québec, depuis le 15 mai 1897.

Il est titulaire de la cure de St-Jacques, à Québec, depuis le 15 mai 1897.

Il est titulaire de la cure de St-Jacques, à Québec, depuis le 15 mai 1897.

QUEBEC

VENDREDI 21 MAI 1897

La mission de Mgr del Val

Et nos libéraux

Notre confrère "La Vérité" publie sous ce titre l'excellent article qui suit: "Plusieurs journaux canadiens ont reproduit de la "Correspondance politique" de Paris, numéro du 23 avril, l'entrefilet suivant: "Une dépêche de Rome nous apprend que Mgr Merry del Val, délégué au St-Siège au Canada, se montre très satisfait des résultats de la haute mission qui lui a été confiée par le Souverain Pontife et que tout permet de conjecturer une prompt solution au conflit survenu entre une partie de l'épiscopat canadien et le gouvernement libéral de M. Wilfrid Laurier." De son côté, le correspondant romain de "l'Univers", qui signe "E", écrit à la date du 1er mai—(Voir "l'Univers" du 4 mai): "Le Souverain Pontife a reçu, hier, en audience privée l'ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, S. Exc. M. Merry del Val, porteur d'intéressantes nouvelles de son fils, Mgr Raphaël Merry del Val, qui se trouve, on le sait, en mission extraordinaire au Canada, comme délégué apostolique. Ces nouvelles confirment pleinement les premières espérances qu'avait fait concevoir, dès le début, la mission de Mgr Merry del Val, pour la pacification des esprits et pour une solution satisfaisante de la question scolaire au Manitoba." Nous voudrions croire la "Correspondance politique" et le correspondant romain de "l'Univers" bien renseignés; mais rien ne nous indique, à nous qui sommes sur les lieux, qu'une solution satisfaisante de la question scolaire au Manitoba soit à la veille de nous être donnée. Au contraire, toute solution de la difficulté, acceptable aux catholiques, semble plus éloignée que jamais. Et voici sur quoi s'appuie notre opinion. Le Manitoba, organe des catholiques manitobains, numéro du 5 mai, nous signale un article du Tribune, le Winnipeg, organe du gouvernement Greenway, qui déclare "que les catholiques n'ont plus rien à attendre du gouvernement de Manitoba pour leurs écoles." Il est donc évident que la présence de Mgr del Val au Canada n'a encore, en aucune façon, pacifié les seuls esprits qui eussent réellement besoin d'être pacifiés: les esprits des sectaires, persécutés des catholiques manitobains. Non seulement les esprits des persécutés ne se pacifient pas; ils semblent s'exalter davantage. Le "Manitoba" cite cette phrase typique de l'article du "Tribune": "Si le Pape ou son délégué ne condamne pas la conduite des évêques et des prêtres, le monde civilisé connaîtra l'esprit de la religion catholique." On voit par là la seule solution que les fanatiques soient disposés à accepter: la soumission des catholiques à la persécution, et la condamnation des évêques pour leur résistance à la tyrannie sectaire. Et pourquoi les persécutés reviendraient-ils à de meilleurs sentiments? Dans leur œuvre d'iniquité n'ont-ils pas l'appui aujourd'hui déclaré des libéraux français? La dépêche suivante de Winnipeg a été publiée dans "l'Evénement", de Québec, à la date du 14 du courant: "Winnipeg, 14—Il y a de grandes réjouissances parmi les libéraux français à la suite du résultat des élections dans la province de Québec. Ils regardent ce résultat comme une nouvelle preuve que le peuple n'est pas en harmonie avec les évêques sur la question scolaire." Cela se passe de commentaires: voilà les libéraux français et soi-disant catholiques du Manitoba qui se joignent aux sectaires de là-bas pour dire que la question des écoles ne doit pas se régler dans le sens catholique! Voilà maintenant une phrase atroce et significative qui a paru dans le Soleil, organe du parti libéral à Québec, au lendemain du scrutin du 6 mai: "Le peuple a considérablement simplifié la tâche du délégué apostolique, hier." Cela veut dire: le peuple catholique de la province de Québec a ratifié, de nouveau, le pseudo-règlement Laurier-Greenway, et le délégué apostolique n'a qu'à l'accepter, à son tour. Voici, encore, une dépêche abominablement perdue que publiait, le 14 du courant, la Patrie, organe de M. Tarte, l'un des collègues de M. Laurier: "Ottawa, 14—Le délégué pontifical partira bientôt pour Manitoba. Il est facile de prévoir ce qui se passera là-bas. Mgr Langevin y a établi le règne de la sainte terreur. Il ordonne aux membres du son clergé de faire tel ou tel mouvement et ses prêtres obéissent à leur tour aux fidèles de faire ceci ou cela; de signer des pétitions, de protester, et les pétitions se signent et les protestations surgissent. La liberté est chose inconnue au Manitoba. Aussi, quel désastre! Les dépêches annoncent qu'il est rémuer que Mgr Langevin serait transféré à Prince Albert." Bien qu'

son manque de sagesse ait été et soit encore un obstacle au rétablissement de l'harmonie au Manitoba, il est impossible de souhaiter qu'il aille à Prince Albert et y ferait un tempête, cela est certain. "L'hon. M. Greenway a eu un entrevu avec Mgr Merry del Val. Le premier ministre du Manitoba ne demande pas mieux que d'agir avec libéralité à l'endroit des catholiques. Mais ceux qui veulent de l'agitation dans un but politique ou par entêtement, continueront à faire du tapage et chercheront à empêcher la population de tirer avantage de la bonne volonté du gouvernement. Pendant tout ce temps les Canadiens-français sont sans écoles au Manitoba." Ne disons rien des horribles impertinences à l'adresse de Mgr Langevin que contient cette dépêche: il y a dans ces lignes quelque chose de plus grave encore que les insultes et les outrages dont l'archevêque de Saint-Boniface est l'objet. Ce qui est le plus primordialement honteux, c'est de voir l'organe de M. Tarte qui parle au nom d'hommes politiques se disant catholiques, prendre fait et cause pour M. Greenway contre la minorité catholique du Manitoba. Toutes les sympathies de ces hommes sont pour le persécuteur des nôtres; pour le gouvernement manitobain qui, en violation de l'esprit de la lettre de notre constitution, a privé les catholiques de là-bas d'un droit sacré: le droit d'avoir leurs écoles à eux, sans être obligés de se taxer deux fois. Non seulement la "Patrie" et les libéraux français ne font rien pour faire comprendre à M. Greenway qu'il doit mieux traiter la minorité catholique du Manitoba, mais ils disent carrément au gouvernement manitobain: tenez à votre loi inique, nous sommes avec vous! Nous proclamons bien haut que votre odieuse tyrannie est de la libéralité et que ceux qui protestent contre la spoliation sont des agitateurs coupables! Dans les colonnes d'un journal sectaire, de tels propos seraient souverainement odieux. Tenu par un journaliste catholique, au nom d'un groupe de politiciens qui se disent catholiques, ce langage ne peut pas être qualifié. Il n'y a aucun mot dans la langue française pour rendre ce que doit ressentir tout homme de cœur en présence d'une pareille trahison. Car la "Patrie" et non seulement trahit la cause catholique au Manitoba; elle trahit aussi Son Excellence le délégué apostolique. En effet, elle rend impossible sa tâche de conciliation et d'apaisement. Au lieu de lui prêter main forte; au lieu de l'aider à obtenir, par les voies diplomatiques, la plus grande somme de justice possible pour les catholiques manitobains, elle s'applique à maintenir le gouvernement Greenway sur le terrain étroit et inacceptable où il s'est campé. Elle dit, virtuellement, aux sectaires de là-bas: ne cédez pas plus à la diplomatie et aux bons procédés du représentant du Pape que vous n'avez cédé aux réclamations des évêques du Canada. Et comptez sur nous pour vous souvenir dans votre résistance! C'est tout simplement épouvantable; surtout quand on songe que ce sont ces mêmes libéraux qui ont demandé un délégué du Saint-Siège disant pour arriver à une entente par la conciliation et des concessions mutuelles! En face de cette attitude incroyablement de nos libéraux français, il est impossible de supposer que Son Excellence espère arriver bientôt à une solution satisfaisante de la question scolaire au Manitoba. Les dépêches citées au commencement de cet article ne peuvent pas être exactes. Tempête politique en Espagne

Madrid, 20.—A une réunion des sénateurs et députés libéraux hier, señor Sagasta, ancien premier ministre, a fait un important discours au cours duquel il a dit: "Nous avons 200,000 hommes de troupes à Cuba, mais nous ne sommes pas en mesure de nous en servir. Au moment de l'insurrection, s'organisant sur la péninsule et nous menaçant d'une nouvelle guerre grâce à l'impunité dont ils jouissent, tandis qu'on commence à s'agiter dans quelques provinces pour demander la séparation. "L'avenir ne peut pas être plus sombre. Nous sommes en guerre à Cuba et dans les Philippines, et nous avons une guerre civile en perspective. Le gouvernement n'est pas responsable, mais cela ne passe sous son administration. Des réformes dans Cuba ne résoudront pas le problème." Señor Sagasta a ensuite condamné formellement la conduite financière, politique et diplomatique du gouvernement, puis a terminé par cette véritable déclaration de guerre: "En face de cette situation, le parti libéral a décidé de mettre fin à la trêve qu'il a accordée au gouvernement durant les deux dernières années. Le gouvernement n'a subsisté jusqu'à présent que grâce à la complaisance des libéraux. Les libéraux vont rejeter toute la responsabilité sur le gouvernement." Ce discours, qui a été fort applaudi, fait pressager des scènes orageuses dans les deux chambres. Beaucoup de libéraux présents que Señor Canovas sera précipité du pouvoir dans la quinzaine. L'excitation politique est à son comble. Adopté partout

Le Borne Rimmel est adopté généralement par la profession médicale. Les malades qui l'ont adopté en sont bien trouvés et ont été promptement guéris.

Le sang français bat dans vos nobles veines! Les chanteuses font une bonne recette, les deux sexes pleurent dans leur escarcelle. Plus loin, deux gros hommes, à voix de basse, chantent les Victimes du Devoir. O vous en qui respirez la vaillance, que nul péril ne saurait ébranler, Salut à vous O Sauveteurs de France! Salut à vous, Bataillon du Devoir! Allez vaillants! La lutte vous réclame! Vite au danger! et revenez vainqueurs! L'amour du bien vit dans votre grande âme!

Un Bazar de la Charité, Pour pauvre étaient achetés Par la richesse. A prix d'or tous les bibelots; La vente finit en sanglots, Quelle tristesse!

La joie des bonnes actions illumine de ses rayons Chaque prunelle. Soudain jaillit vers le ciel bleu Un vil éclair... Hela! du feu C'est l'éclaircie.

Sauve qui peut, de toute part Ce cri s'éleva, fit tout part. Par une rue, un homme d'âge, D'une fenêtre sauta, vitraux. C'est en vain qu'il scia les barreaux. L'on s'évertua. Une mère en ses bras tendus Par les flammes, ne pouvant plus Sauver sa vie, A sa fille dit au revoir: "Baise mon front de cendre noire" "Adieu, chérie!"

Une Sœur de nos Hôpitaux Du plus vieux de nos généraux Soutient la marche. Le gendarme vers l'Éternité Lui dit: "Suis-moi, sois de bon cœur. En avant, arrêche!"

Tout Paris en signe de deuil Des martyrs suivra le cercueil. La France entière Ressentira notre douleur. Chacun voudra mettre une fleur Au cercueil.

Il faut mourir, c'est le destin. Riche ou pauvre, un seul humain Ne trouve grâce. Devant l'arrêt éternel du sort. Il n'y a plus quand vient la mort N'ing, ni classe.

Le sinistre de Paris

(Suite de la 1ère page)

LA FOULE On circule maintenant dans la rue Jean-Goujon, y a une haie de gardes républicains maintenant seule la foule devant le théâtre du sinistre.

Je pénètre dans l'enclos; il ne reste plus que le "cimetière des potées" dont je parlais hier, et tout un attelage de livres à moitié brûlés. Tous les objets de valeur ont été transportés au commissariat de M. Prêtat. En dehors des bijoux, on a trouvé, paraît-il, environ 3,000 francs de pièces de 20 francs, et quelques billets de banque de cent francs.

Quelques gardiens de la paix gardent mélancoliquement le "cimetière des potées", et le vent qui souffle par rafales balaye les tas de cendres—ces tas où il reste encore quelques débris humains—car il est certain aujourd'hui, hélas! qu'il ne reste même plus un tronc informe, de beaucoup de victimes, portés jusqu'ici comme disparus.

La foule est énorme, plus grande encore s'il est possible que les jours précédents. Et toutes les avenues qui aboutissent à la rue Jean-Goujon, ou au Palais de l'Industrie, sont plus encombrées que le jour de l'arrivée à Paris de l'empereur de Russie.

Et malgré tout, malgré le sentiment profond du peuple de Paris qui s'associe avec tant de cœur à tous les deuils, l'aspect de ce coin de Paris s'est profondément modifié depuis la veille. Les camelots ont envahi les chaussées, et on retrouve jusqu'aux chaufouriers qui, à la foire de Neuilly, lancent chaque année les chaussons populaires!

Il est vrai que c'est sur un rythme funèbre qu'ils chantent. Ici, un millier de personnes entourent deux femmes et deux hommes qui chanteraient les "Martyrs de la Charité", chanson improvisée depuis la veille. Elles étaient là, toutes radieuses, d'éclats de rire et de joyeux caquets. Rivalisant de zèle, ces vendeuses, pour débiter les bouquets, les bouquets; Et supportant la recette probable. Au grand profit de l'œuvre de leur cœur.

Lorsque soudain, ce mot épouvantable: Le feu! le feu! vient jeter le trouble! Parmi les fleurs, prodigant les sonnettes. Leur jeune grâce et leur noble beauté... Il te fallait tant d'illustres martyres O Charité! O Charité!

Les chanteuses font une bonne recette, les deux sexes pleurent dans leur escarcelle. Plus loin, deux gros hommes, à voix de basse, chantent les Victimes du Devoir. O vous en qui respirez la vaillance, que nul péril ne saurait ébranler, Salut à vous O Sauveteurs de France! Salut à vous, Bataillon du Devoir! Allez vaillants! La lutte vous réclame! Vite au danger! et revenez vainqueurs! L'amour du bien vit dans votre grande âme!

C'est au no 32 de l'avenue Friedland qu'habitaient le duc et la duchesse d'Alençon. Toutes les fenêtres de l'appartement qu'ils occupaient au premier sont closes. La maison paraît d'une tristesse morne. On sait qu'il y a des pleurs, des douleurs navrantes derrière ces persiennes fermées. Pendant toute la journée d'hier, de nombreux équipages se sont arrêtés à la porte, et le vestibule a vu défiler une foule de visiteurs de haute marque venant ou déposant leur carte ou s'inscrire sur les registres. Plusieurs pages d'un grand journal ne suffiraient pas à donner le nom de toutes les personnes qui se sont inscrites sur ces registres.

Citons au hasard les noms: du nonce apostolique, du comte et de la comtesse Lamouille, de l'ambassadeur d'Autriche, du ministre du Guatemala, de M. J. Porez, de M. de Brienl, du comte de Ferrand, du comte de Maillet, de M. van der Buec, du comte de Munster, de M. C. Florès, de M. Mendez, du comte Zichy, de M. Saint-Marc Girardin, de l'abbé Emmanuel Marbeau, de la marquise de la Ferronnays, du marquis de Guay, de Mlle Carpeix Zurlo, demoiselle d'honneur de l'archiduchesse Isabelle.

La mise en bière des tristes restes de la duchesse d'Alençon a eu lieu hier à quatre heures, dans les caveaux de l'église Saint-Pierre-le-Roie. Cette mise en bière définitive s'est faite en présence de MM. le duc de Vendôme, colonel de Perceval, baron de Biancey, Tristan Lambert, Tannay et Albert Hans. A cinq heures et demie le cercueil était transporté au no 222 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans la chapelle des dominicains d'Arceuil.

Le cercueil sera ensuite dirigé sur deux ou trois jours de service funèbre, et l'incinération sera faite dans le caveau construit pour les membres de la famille d'Orléans. Rien n'a encore été fixé au sujet du jour où se feront les obsèques.

LA DECOUVERTE DU CORPS DE LA DUCHESSE Le corps de la duchesse d'Alençon a été reconnu par le dentiste de la duchesse, le docteur Davenport. Parmi les personnes qui assistaient les membres de la famille dans ces tristes constatations, se trouvait notre confrère de la "Gazette de France", M. Tannay, qui en fait le récit suivant: Entouré des représentants de l'autorité judiciaire et de nous le docteur Davenport longuement étudié la mâchoire. "Se relevant subitement, très ému, il nous dit: "J'ai de très sérieux motifs de penser que nous sommes bien en face du cadavre de Mme la duchesse d'Alençon." Sur cette grave déclaration, le procureur de la République donne l'ordre de déposer, en un cercueil, la dépouille mortelle sur laquelle venait de porter l'examen et, pour le continuer, on transporte le cercueil au jour.

La mâchoire du chirurgien prit un caractère plus précis encore. Agencillé auprès du cercueil, l'introduisit sa pince dans la mâchoire, la souleva, examina une à une les dents, qui étaient fort ressemblantes l'une contre l'autre, puis, ayant constaté de nous les constatations actuelles ses observations de dentiste, transportant observations consignées dans son temps sur un feuillet, il se releva enfin et dit, tout d'abord, à M. le baron Lambert: "J'affirme, de façon absolue, que le cadavre placé devant nous est bien celui de Mme la duchesse d'Alençon." Interrogé aussitôt par le procureur de la République et par le juge d'instruction le docteur Davenport renouvelle son affirmation.

—Pouvez-vous le déclarer par serment? dirent aussitôt les deux magistrats. —Oui, messieurs, et sans l'ombre d'une restriction. En présence d'une reconnaissance au serment, M. le baron Tristan Lambert et nous mêmes nous nous agenouillâmes aussitôt, et nous laissâmes échapper et notre prière et nos larmes. A cette heure même, il nous est impossible de donner l'émotion qui nous étreint.

Le premier homologue tendu à la très haute et très sainte princesse dont la perte plonge dans le deuil la maison de France, je renais à M. le baron Lambert, qui voulait bien la déposer sur la poitrine de l'ange de la mort, la médaille de Saint-Benoit. Notre prière achevée, l'autorité judiciaire décida aussitôt la rédaction des procès-verbaux, mais elle tint aussi à prendre l'avis du médecin légiste présent sur les conditions d'âge et de taille du cadavre, par rapport à Mme la duchesse d'Alençon. Ces constatations sommaires répondirent aux suppositions. M. le baron Lambert et moi, ayant pieusement et longuement examiné aussi le contour de la tête, la forme du cou et la structure du corps, nous nous persuadâmes que, à ces divers points de vue, tout répondait aussi à l'idée que nous avions de Mme la duchesse d'Alençon. Il fut alors procédé aux constatations. Répondant aux questions du magistrat instructeur, le docteur Davenport fit une déclaration dont voici les termes précis: "Je viens de vérifier avec toute la prudence et toute l'attention possibles, la mâchoire du cadavre que vous m'avez présentée et j'affirme, avec la certitude la plus absolue, que ce cadavre n'est autre que celui de Mme la duchesse d'Alençon."

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

Le premier homologue tendu à la très haute et très sainte princesse dont la perte plonge dans le deuil la maison de France, je renais à M. le baron Lambert, qui voulait bien la déposer sur la poitrine de l'ange de la mort, la médaille de Saint-Benoit. Notre prière achevée, l'autorité judiciaire décida aussitôt la rédaction des procès-verbaux, mais elle tint aussi à prendre l'avis du médecin légiste présent sur les conditions d'âge et de taille du cadavre, par rapport à Mme la duchesse d'Alençon. Ces constatations sommaires répondirent aux suppositions. M. le baron Lambert et moi, ayant pieusement et longuement examiné aussi le contour de la tête, la forme du cou et la structure du corps, nous nous persuadâmes que, à ces divers points de vue, tout répondait aussi à l'idée que nous avions de Mme la duchesse d'Alençon. Il fut alors procédé aux constatations. Répondant aux questions du magistrat instructeur, le docteur Davenport fit une déclaration dont voici les termes précis: "Je viens de vérifier avec toute la prudence et toute l'attention possibles, la mâchoire du cadavre que vous m'avez présentée et j'affirme, avec la certitude la plus absolue, que ce cadavre n'est autre que celui de Mme la duchesse d'Alençon."

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

CHEZ LE DUC D'ALENÇON C'est au no 32 de l'avenue Friedland qu'habitaient le duc et la duchesse d'Alençon. Toutes les fenêtres de l'appartement qu'ils occupaient au premier sont closes. La maison paraît d'une tristesse morne. On sait qu'il y a des pleurs, des douleurs navrantes derrière ces persiennes fermées. Pendant toute la journée d'hier, de nombreux équipages se sont arrêtés à la porte, et le vestibule a vu défiler une foule de visiteurs de haute marque venant ou déposant leur carte ou s'inscrire sur les registres. Plusieurs pages d'un grand journal ne suffiraient pas à donner le nom de toutes les personnes qui se sont inscrites sur ces registres.

Citons au hasard les noms: du nonce apostolique, du comte et de la comtesse Lamouille, de l'ambassadeur d'Autriche, du ministre du Guatemala, de M. J. Porez, de M. de Brienl, du comte de Ferrand, du comte de Maillet, de M. van der Buec, du comte de Munster, de M. C. Florès, de M. Mendez, du comte Zichy, de M. Saint-Marc Girardin, de l'abbé Emmanuel Marbeau, de la marquise de la Ferronnays, du marquis de Guay, de Mlle Carpeix Zurlo, demoiselle d'honneur de l'archiduchesse Isabelle.

La mise en bière des tristes restes de la duchesse d'Alençon a eu lieu hier à quatre heures, dans les caveaux de l'église Saint-Pierre-le-Roie. Cette mise en bière définitive s'est faite en présence de MM. le duc de Vendôme, colonel de Perceval, baron de Biancey, Tristan Lambert, Tannay et Albert Hans. A cinq heures et demie le cercueil était transporté au no 222 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans la chapelle des dominicains d'Arceuil.

Le cercueil sera ensuite dirigé sur deux ou trois jours de service funèbre, et l'incinération sera faite dans le caveau construit pour les membres de la famille d'Orléans. Rien n'a encore été fixé au sujet du jour où se feront les obsèques.

LA DECOUVERTE DU CORPS DE LA DUCHESSE Le corps de la duchesse d'Alençon a été reconnu par le dentiste de la duchesse, le docteur Davenport. Parmi les personnes qui assistaient les membres de la famille dans ces tristes constatations, se trouvait notre confrère de la "Gazette de France", M. Tannay, qui en fait le récit suivant: Entouré des représentants de l'autorité judiciaire et de nous le docteur Davenport longuement étudié la mâchoire. "Se relevant subitement, très ému, il nous dit: "J'ai de très sérieux motifs de penser que nous sommes bien en face du cadavre de Mme la duchesse d'Alençon." Sur cette grave déclaration, le procureur de la République donne l'ordre de déposer, en un cercueil, la dépouille mortelle sur laquelle venait de porter l'examen et, pour le continuer, on transporte le cercueil au jour.

La mâchoire du chirurgien prit un caractère plus précis encore. Agencillé auprès du cercueil, l'introduisit sa pince dans la mâchoire, la souleva, examina une à une les dents, qui étaient fort ressemblantes l'une contre l'autre, puis, ayant constaté de nous les constatations actuelles ses observations de dentiste, transportant observations consignées dans son temps sur un feuillet, il se releva enfin et dit, tout d'abord, à M. le baron Lambert: "J'affirme, de façon absolue, que le cadavre placé devant nous est bien celui de Mme la duchesse d'Alençon." Interrogé aussitôt par le procureur de la République et par le juge d'instruction le docteur Davenport renouvelle son affirmation.

—Pouvez-vous le déclarer par serment? dirent aussitôt les deux magistrats. —Oui, messieurs, et sans l'ombre d'une restriction. En présence d'une reconnaissance au serment, M. le baron Tristan Lambert et nous mêmes nous nous agenouillâmes aussitôt, et nous laissâmes échapper et notre prière et nos larmes. A cette heure même, il nous est impossible de donner l'émotion qui nous étreint.

Le premier homologue tendu à la très haute et très sainte princesse dont la perte plonge dans le deuil la maison de France, je renais à M. le baron Lambert, qui voulait bien la déposer sur la poitrine de l'ange de la mort, la médaille de Saint-Benoit. Notre prière achevée, l'autorité judiciaire décida aussitôt la rédaction des procès-verbaux, mais elle tint aussi à prendre l'avis du médecin légiste présent sur les conditions d'âge et de taille du cadavre, par rapport à Mme la duchesse d'Alençon. Ces constatations sommaires répondirent aux suppositions. M. le baron Lambert et moi, ayant pieusement et longuement examiné aussi le contour de la tête, la forme du cou et la structure du corps, nous nous persuadâmes que, à ces divers points de vue, tout répondait aussi à l'idée que nous avions de Mme la duchesse d'Alençon. Il fut alors procédé aux constatations. Répondant aux questions du magistrat instructeur, le docteur Davenport fit une déclaration dont voici les termes précis: "Je viens de vérifier avec toute la prudence et toute l'attention possibles, la mâchoire du cadavre que vous m'avez présentée et j'affirme, avec la certitude la plus absolue, que ce cadavre n'est autre que celui de Mme la duchesse d'Alençon."

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il y avait environ quinze catafalques. Les cercueils seront entourés de lampe-paires à flammes vertes et de cierges. L'archevêque de Notre-Dame arrêtera aujourd'hui les dernières dispositions. Des cartes pour la cérémonie de Notre-Dame seront mises à la disposition des familles des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité. Les demandes pourront être adressées au ministère de l'Intérieur (Cabinet du ministre). Le Gouvernement, d'autre part, a fait écrire individuellement à toutes les familles qui ont perdu un de leurs membres dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon, pour leur demander si elles veulent se joindre aux obsèques qui vont être faites à Notre-Dame pour les corps qui n'ont pas été reconnus. Le cardinal Richard présidera la cérémonie.

M. le baron Tristan Lambert, interrogé à son tour, s'exprime ainsi: "Je reconnais dans la stature et l'apparence du cadavre, la structure extérieure de Mme la duchesse d'Alençon. Le cou me semble aussi blanche, la tête construite de la même manière. "Enfin le cadavre a perdu le bras droit, qui portait la bague de mariage et la bague au doigt de la princesse, tandis que la main gauche, qui portait la bague de la princesse, n'a pas subi de mutilation. Les autres parties du corps, les traits du visage, les lèvres, les dents, les ongles, tout est conforme à ce que je me rappelle de la princesse d'Alençon. "M. Méline revient aujourd'hui des Vosges. L'extérieur et l'intérieur de l'église se sont tenus entièrement de longues draperies noires lamées d'argent. Il

